

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SÉJOUR ET DE LOCATION

1. L'entrée au Camping BEL-AIR implique l'acceptation intégrale du règlement intérieur du camping et des conditions générales.
2. Toute demande de modification du contrat (dates, nombre de personnes...) devra être notifiée par écrit le plus tôt possible et ne sera effective qu'après notre accord.
3. La réservation ne devient effective qu'après réception du versement de l'acompte (30% minimum du séjour avec minimum 20 euros pour le camping et 80 euros pour les chalets)
4. Toute location doit être impérativement occupée avant 20 heures. (En cas d'arrivée au-delà de cet horaire merci de nous contacter)
5. En l'absence de message de votre part précisant que vous avez dû différer la date de votre arrivée, la location devient disponible dans les 24 heures et tout versement nous reste acquis.
6. Toute annulation de séjour doit être faite par lettre avec accusé de réception. Une assurance annulation est possible en partenariat avec la Fédération de Camping et de Caravaning.
Elle n'est pas obligatoire, ni comprise dans le prix des locations ou des séjours en camping.
Si votre annulation nous parvient moins de 20 jours avant la date d'arrivée prévue pour votre location, le montant du séjour est intégralement dû.
Aucun règlement ne sera remboursé par le camping.
7. Les personnes et installations supplémentaires doivent être signalés à la réception du camping. Tout supplément non signalé sera facturé pour la totalité du séjour.

LOCATION D'EMPLACEMENTS DE CAMPING

1. Les arrivées se font à partir de 13h00 et les départs avant 12h00.
2. Les arrivées avant 12h00 et départs après 13h00 seront facturés selon le tarif en vigueur.
3. Tous les animaux seront déclarés à l'accueil après présentation du carnet vétérinaire. Vaccination contre la rage et identification par tatouage obligatoires. Les chiens à caractère dangereux sont interdits.
4. Les installations se feront sur l'emplacement indiqué lors de l'arrivée.
Aucun changement ne pourra être effectué à l'initiative du campeur sans l'accord préalable de la réception.
5. Les branchements électriques des emplacements sont aux normes Européennes : il incombe donc aux campeurs de s'équiper de prises adaptées aux normes CEE.

LOCATION DES HEBERGEMENTS

1. *Les arrivées se font à partir de 15h00 et les départs avant 11h00.*
2. *Les locations de chalets et mobil homes se font à la semaine du SAMEDI au SAMEDI en haute saison et pour 2 nuits minimum en basse et moyenne saison.*
3. *Les locations des tentes lodges se font pour 2 nuits minimum quelque soit la saison.
Les locations des autres hébergements se font à la nuitée.*
4. *Les arrivées se font à partir de 15 heures, départ avant 11 h et ceci afin de permettre l'installation et le départ des vacanciers dans de bonnes conditions.*
5. *Les arrivées avant 15h00 ne seront pas acceptées.
Pour tous départs après 11h00 une pénalité de 10% du montant du séjour sera retenue (avec un minimum de 100 €) par heure dépassée dès la 1^{ère} heure entamée.*
6. *Les draps et linge de maison ne sont pas fournis.*
7. *Ne sont pas compris dans le tarif : le chauffage, les taxes de séjour, l'assurance annulation.*
8. *Nombre d'occupants : Nous vous rappelons que chaque hébergement est proposé pour un nombre de personnes défini.
Tout dépassement de capacité sera refusé. Les enfants ou bébés comptent pour des personnes.*
9. *Une caution vous sera demandée à votre arrivée et vous sera rendue, le jour de votre départ, sous réserve de l'état des lieux, de non-détérioration des équipements et du respect des horaires de départ.*
10. *Un forfait ménage vous est proposé pour 80 euros. Si le logement n'est pas restitué en état de propreté le montant du forfait ménage sera retenu sur le montant de la caution.*
11. *Les animaux ne sont plus acceptés dans les hébergements*
12. *Le non-respect de cette interdiction entrainera l'expulsion immédiate du logement sans remboursement.*